



Extrait du Presse-toi à gauche !

<http://www.pressegauche.org/L-egalite-entre-les-femmes-et-les-hommes-presque-acquise-selon-Louise-Cordeau-32047>

L'égalité entre les femmes et les hommes « presque acquise », selon Louise Cordeau : loin de la coupe aux lèvres, selon

Date de mise en ligne : mardi 26 septembre 2017

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés



Le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) est étonné par la déclaration de la nouvelle présidente du Conseil du statut de la femme, Louise Cordeau, comme quoi l'égalité des droits entre les hommes et les femmes est, selon elle, « presque acquise ».

« La sortie de Mme Cordeau est étonnante, car l'inégalité dans le traitement du personnel professionnel des cégeps et les organismes à vocation culturelle saute pourtant aux yeux. Le SPGQ représente quelque 700 d'entre eux dans 16 collèges et des centaines d'autres dans des organismes comme le Conseil des arts et des lettres. Nous sommes donc bien placés pour savoir que plus un corps d'emploi se féminise, moins les salaires évoluent favorablement par rapport aux corps d'emplois plus masculins », réagit Richard Perron, président du SPGQ.

En l'an 2000, la rémunération des cadres de ces cégeps était de 16 % supérieure à celle des professionnels, « ce qui nous semble normal », indique M. Perron. Cependant, aujourd'hui, cet écart est de 36 %. « On a donc l'impression que puisqu'une majorité de femmes occupent à présent les postes de professionnel, ces fonctions sont maintenant moins bien rémunérées », ajoute le président du SPGQ.

En effet, l'écart du traitement entre professionnels et cadres est passé à 36 % en 2014 (il était de 19 % en 1997) pour les cadres, pour atteindre près de 27 000 \$. L'accentuation de cet écart signifie que les emplois de cadres (à prédominance masculine) ont enregistré une progression du traitement, tandis que les emplois professionnels (à majorité féminine) ont connu deux fois moins de croissance du traitement.

« À la lumière de ces chiffres, Louise Cordeau peut-elle encore parler d'égalité des droits presque acquise entre les hommes et les femmes ? À quoi sert l'égalité de droit, quand l'égalité de fait ne progresse pas ? Il reste encore beaucoup de travail à faire pour nos professionnelles qui travaillent au Conseil du statut de la femme », conclut M. Perron.